

---

Adresse du tribunal du district de Belle-Défense, ci-devant Saint-Jean-de-Losne (Côte d'Or), félicitant la Convention d'avoir sauvé la République des horreurs de la guerre civile, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du tribunal du district de Belle-Défense, ci-devant Saint-Jean-de-Losne (Côte d'Or), félicitant la Convention d'avoir sauvé la République des horreurs de la guerre civile, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 415;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23086\\_t1\\_0415\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23086_t1_0415_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

[*Xantes, 16 therm. II*] (1).

Représentans du peuple,

Grâces mille fois vous soient rendues ! Par votre énergie et votre active surveillance vous venez de faire échouer la plus horrible conspiration, et sauver la patrie du plus grand danger dont elle aît jamais été menacée. Robespierre, dont le nom fait frissonner d'horreur tous les républicains, ce monstre qui savoit si adroitement se parer des vertus de Socrate et d'Aristide, et qui, pour nous asservir, nourrissait son cœur des crimes de Catilina, vient de subir le juste châtement des traîtres.

Maintenant, législateurs, que le sol de la liberté est délivré de cet audacieux conspirateur, qui vouloit comprimer, dans vos âmes ces nobles élans, dans vos esprits ces pensées fières et vastes qui ont toujours fait trembler les tyrans et assuré les triomphes de nos armées, continuez à parcourir aussi dignement votre glorieuse carrière; marchez à grands pas dans ce qui vous reste à faire, pour affermir la liberté et la donner au monde; que vos génies transcendants suivent et dirigent la marche rapide de nos armées, et bientôt les factieux, les traîtres et les tyrans seront anéantis.

Le sort des traîtres et des scélérats, c'est de s'engloutir et se perdre dans l'abîme du néant; mais vous, législateurs, vos âmes incorruptibles et vivantes franchiront les bornes du tems et de la vie terrestre pour voler à l'immortalité (*sic*).  
Silet F.

MARIELLES (*présid.*), P. Hec. SAVARY, BILHAULT,  
LE BOUC, JOYEUX fils,  
BOUJU, ARDOUIN, LEVALLOIS.

29

Il est donc vrai, écrivent à la Convention nationale les membres du tribunal du district de Belle-Défense (2), que, jusque dans le sanctuaire de la liberté, il s'ourdissoit des complots contre la patrie. Mais vous, législateurs purs, qui, par des travaux infatigables, avez sauvé la République des horreurs de la guerre civile, vous avez encore su, par la même constance, la sauver des horreurs de l'esclavage; recevez-en nos actions de grâces.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*S.d.*] (4)

Il est donc avéré ! Jusque dans le temple de l'égalité, jusque dans le sanctuaire de la liberté,

il se préparoit des crimes, il s'ourdissoit des complots contre la patrie ! Ces discours pompeux, dans lesquels des fourbes orateurs proclamoient à l'envi les vérités éternelles, les principes sacrés sur lesquels repose l'édifice social, n'étoient donc, dans leurs bouches hypocrites, que de vains mots, artistement arrangés pour surprendre notre confiance abusée ! Soit à jamais vouée à l'exécration la mémoire des monstres qui jouoient le patriotisme et la probité ! Puissent, comme eux, tomber sous la hache vengeresse leurs fauteurs et leurs complices !

Ô vous qui, par des travaux infatigables avez sauvé la République des horreurs de la guerre civile, vous qui, placés sous les poignards que vous avez méprisés, n'avez connu que votre devoir, recevez l'hommage de notre reconnaissance et de notre amour. Non, malgré les attentats du crime, le sol françois ne sera plus souillé par la présence du despotisme. Non, nous ne serons pas réduits par le désespoir à penser, comme le dernier des Brutus, que la vertu ne soit qu'un phantome. Vos succès glorieux en attestent la puissance, en assurent le triomphe. Oui, la Convention existe, la défection de quelques traîtres n'a pas rompu le faisceau de l'indivisibilité. Nous renouvelons le serment d'y demeurer à jamais inviolablement et uniquement attachés.

L'HERNOUX (*présid.*), BEUTET (*greffier*).

30

Les administrateurs du district du Quesnoy, département du Nord, félicitent la Convention nationale sur ses immortels travaux, et l'invitent à continuer sa glorieuse carrière. Ils jurent de mourir plutôt que de redevenir esclaves; promettent de démasquer les traîtres, de fournir à leurs frères d'armes les objets qui sont à leur disposition.

Mention honorable, et insertion au bulletin (1).

[*Les administrateurs du distr. séant provisoirement à Bavay, à la Conv.; Bavay, 23 mess. II*] (2)

Délivrés enfin de la servitude des tyrans coalisés, réunis en assemblée du conseil, sous les auspices du citoyen Laurent, député à l'armée du Nord, nos premiers regards doivent se porter vers les restaurateurs, les libérateurs du peuple françois. C'est de Bavay, législateurs, de cette ville des Nerviens, qui a sçu si longtems défendre sa liberté contre les Romains, ces oppresseurs de l'univers, et qui, par là, nous fournit un nouvel exemple de fermeté, que nous vous félicitons sur vos immortels travaux. Continuez votre noble carrière, législateurs, et la ligue des despotes va disparaître, comme les

(1) C 313, pl. 1 247, p. 13. Mentionné par *F.S.P.*, n<sup>o</sup> 402; *M.U.*, XLII, 379; *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 685; *B<sup>in</sup>* 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) Ci-devant Saint-Jean-de-Losne, Côte-d'Or.

(3) *P.-V.*, XLIII, 142.

(4) C 313, pl. 1 247, p. 14. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 30 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) *P.-V.*, XLIII, 142.

(2) C 313, pl. 1 247, p. 15.